

M

onieur. - Je n'ent plus fait visiter les
lettres sans arrestes, & de quatre, et au point
de ce trait est d'importance. mes seulement marquant
la plus part des bourgeois de Coulmogne, et autres
marquant la cour. Vous & en big voulu
faire ce met affir que vous, donnez ordre que
aucun pas qui faire se peut les, puissent libere
passer. sans leur laisser donner aucun

impesement. pour d'inter les dolances et peines
qui l'acton, et l'ombr aduoin se pourroient faire.
Je me Monsieur de vos mes les affectueux
Recommandons a une bonne grace Je p'indie
a vous donner la somme de 1000 livres de
ce m. le jour de Septemb. 15 158.

Mon. come depuis ces le et triple
fay aduoin de Simon de d'ouls sous le
D'ouls l'us m'oult, pourrois
p'indie faire passer les, les d'ouls
que vous dira.

M

Je suis affectueux am et fier
a vous faire servir

Gualte de 22/3/158

Handwritten signature
Monsieur
Le Comte
de Hochstraten.

